

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 V 78 Vœu relatif au marché biologique du samedi matin sur le terre-plein du boulevard des Batignolles.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Apprécié des habitants des 8^{ème} et 17^{ème} arrondissements, le marché biologique des Batignolles propose tous les samedis de 9h à 15h des produits 100% biologiques dans une ambiance calme et conviviale.

Organisé sur le terre-plein du boulevard des Batignolles (entre les n^{os} 27 et 35 dans le 8^{ème} arrondissement et entre les n^{os} 34 et 48 dans le 17^{ème} arrondissement), ce marché est traversé (« coupé en deux ») par les rues du Mont-Dore (côté 17^{ème}) et Clapeyron (côté 8^{ème}), par où s'opère la circulation automobile, dont celle du bus n^o 66 (Clichy-Victor Hugo – Opéra).

Or, cette traversée par la circulation qui coupe le marché en deux représente un désagrément et aussi un risque potentiel d'accidents, même s'il existe un feu tricolore.

Considérant les remarques et suggestions des habitants quant à la dangerosité potentielle de cette traversée automobile du marché, signalée à maintes reprises à M^{me} Corine BARLIS, conseillère du 8^{ème} arrondissement et à l'initiative de ce vœu ;

Considérant que ce passage a déjà été supprimé lors d'animations ponctuelles réalisées dans ce marché ;

Considérant que la circulation automobile, dont le bus 66, peut facilement éviter la traversée du terre-plein en allant faire un demi-tour à la hauteur de la rue de Rome et en poursuivant ensuite son trajet normalement par la rue Clapeyron ;

Considérant que la suppression de ce passage ne durerait que pendant les heures du marché le samedi matin ;

Considérant que les conseils des 8^{ème} et 17^{ème} arrondissements ont adopté ce vœu à l'unanimité ;

Sur proposition de M^{me} Annick LEPETIT et des élus du groupe socialiste et apparentés,

Emet le vœu que :

La Maire de Paris demande à la Préfecture de Police et, en ce qui concerne le bus 66, à la RATP d'étudier le scénario suivant lequel le terre-plein occupé par le marché biologique serait totalement piétonnisé le samedi entre 8h et 15h.